



Infirmiere seule la nuit dans une clinique

Par CoralieP

Bonjour,

Depuis des années, dans la clinique de chirurgie privée où je travaille on nous disait qu'il était illégal d'être un seul personnel soignant la nuit même si il n'y avait qu'un seul patient (pour les fêtes par exemple). Nous étions donc toujours 1 IDE + 1 AS avec un veilleur de nuit (qui lui ne fait pas parti du personnel soignant).

Un nouveau directeur vient d'arriver cet été et a décidé de fermer la clinique 2 semaines au moment des fêtes de fin d'années. Le problème c'est que nous sommes un centre SOS main et donc nous ne pouvons pas fermer la nuit pour pouvoir recevoir les urgences qui ne peuvent pas attendre le lendemain. Il a donc été décidé que nous serions seul IDE la nuit sans AS au cas où il y est une urgence dans la nuit ou si il reste quelques ambulatoires qui finalement n'ont pas pu sortir... Le nombre de patient peut donc bien évidemment être supérieur à 0! Nous sommes donc perdus quand à la légalité de cette situation...

Est-ce que nous devons accepter d'être seul la nuit, si un patient décompense, faire une réa seul semble très dangereux, et alors si 2 patients décompensent en même temps...! Sachant que le veilleur de nuit n'a aucune formation médicale bien sûr, il est là pour veiller à la sécurité des murs de la clinique...

Merci de votre réponse.

Par CoralieP

Personne pour m'aider??? :(

Par philippeseo

Bonjour,

Je ne suis pas expert dans ce domaine, mais je connais un avocat compétent en droit médical qui peut t'aider.

En fait cet avocat m'a beaucoup assisté et conseillé, car j'étais victime d'une erreur médicale, donc je pense qu'il a l'expérience et les compétences dans le domaine de droit médical.

Voilà son internet ([url=http://www.avocat-navarro.com/]http://www.avocat-navarro.com/[/url]), si non tu peux toujours faire recours à monsieur google .

Par CoralieP

Merci pour votre réponse!